



Programme de formation

SSIAP 3

« Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes »

Durée (hors examen) : 30 jours - 216 heures

Code module : SSIAP 3

Tarif :

Formation inter-entreprise : 3 990 €/HT par stagiaire

Formation intra entreprise : sur devis

OBJECTIFS

- Se former au poste de Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes
- Obtenir le diplôme SSIAP3 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

PRÉREQUIS

Être titulaire d'une des qualifications suivantes :

- Être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail

Où :

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience

Il doit en outre être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :

- AFPS ou PSC, de moins de deux ans ;
- Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_26_08_2024



OUTILS ET METHODES D'ÉVALUATION

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. Réalisation de QCM avec le logiciel QUIZZBOX et du fichier QCM blanc édité par le ministère de l'intérieur

Nous disposons du matériel suivant afin d'assurer pleinement la formation :

- Logiciel QUIZZBOX avec 10 télécommandes.
- Jeux de plans ;
- Livres réglementation incendie ERP / IMH et IGH
- Système de Sécurité d'Incendie

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

SECURICONSULT s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

LIEUX DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA ou en INTER suivant les besoins du client.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription : Merci d'adresser votre demande d'inscription au référent pédagogique cité ci-après.

Les dates de sessions seront communiquées dès votre demande d'inscription.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACT

Antoine LECOUTRE – Référent pédagogique et référent handicap

Téléphone : 06.76.16.35.60

Mail : admin@securiconsult.fr

ACCESSIBILITÉ

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_26_08_2024



Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

La formation SSIAP 3 s'articule autour de 8 modules traités en 216 heures repris ci-dessous :

- Le feu et ses conséquences (Durée 12h)
- La sécurité incendie et les bâtiments (Durée 65h)
- La réglementation incendie (Durée 70h)
- Gestion des risques (Durée 23h)
- Conseil au chef d'établissement (Durée 6h)
- Correspondant des commissions de sécurité (Durée 6h)
- Le management de l'équipe de sécurité (Durée 26h)
- Le budget du service de sécurité (Durée 8h)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire de positionnement, réalisation de QCM blanc sur le logiciel QUIZZBOX, mises en situation, cas concrets, attestation de présence, documents d'évaluation de satisfaction, attestation de formation individualisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3, et conformément à l'arrêté du 5 novembre 2010 modifié relatif aux missions, la formation sera validée à la suite des 3 épreuves ci-dessous :

Examen théorique SSIAP 3 : le QCM

L'épreuve théorique du SSIAP 3 est une **épreuve en QCM** (questions à choix multiples) de **40 questions** abordant le programme de la formation. **Plusieurs bonnes réponses** à une question sont possibles.

Cette épreuve dure **40 minutes**.

Examen écrit SSIAP 3

Elaboration d'une **notice technique de sécurité** lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1^{re} ou de 2^e catégorie.

Examen oral SSIAP 3

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_26_08_2024



Après un temps de préparation de **15 minutes**, les 2 chefs de service sécurité, sous couvert du président, interrogent le candidat, à partir de thèmes portant sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service sécurité. Le président de jury peut être amené à poser une ou plusieurs questions également.

Les épreuves seront évaluées par un Jury de :

- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours du département où se déroule l'examen
- Deux chefs de service de sécurité incendie en fonction hiérarchique dans un ERP ou un IGH

CERTIFICATION

Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat. L'épreuve orale doit conclure l'examen. Le QCM et l'élaboration de la notice technique de sécurité peuvent se dérouler dans n'importe quel ordre.

Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8. Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale.

Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation.

Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12.

Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.

DATES

Nous consulter.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 10 personnes maximum.

Le SSIAP 3 a une durée de validité de 36 mois. A l'issu de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 3 devra effectuer :

- Soit un recyclage,
- Soit une remise à niveau, pour les personnes titulaires du diplôme SSIAP 3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe durant les trente-six derniers mois.

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V1.0_26_08_2024